

Incivilités au Jardin des Plantes : le maire condamne une atteinte aux principes de la laïcité

À l'occasion des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, les élus de la Ville, le collectif « Fêtons ensemble la laïcité » et des élèves du lycée Aristide-Briand ont planté un arbre de la laïcité au Jardin des Plantes de Saint-Nazaire, afin de rappeler l'importance de ce principe républicain. A la suite d'incivilités au Jardin des Plantes, David Samzun, maire de Saint-Nazaire s'exprime :

"La semaine dernière, nous célébrions les 120 ans de la loi 1905 instaurant la laïcité comme principe républicain. En résumé, c'est le respect des libertés de chacun de croire ou de ne pas croire, **à la fois pour préserver le vivre-ensemble, chacune et chacun dans nos différences, et pour partager nos biens et espaces communs de façon apaisée**. Je le redis, car les personnes qui ont commis ce délit ne l'ont pas fait par hasard !

Déterrer l'arbre de la laïcité et le remplacer par un sapin décoré mentionnant « Joyeux Noël » est un acte irrespectueux des principes républicains.

Je le condamne avec fermeté **en raison de sa grande gravité, tant** il vient heurter les valeurs fondatrices de notre République que je défendrai toujours : liberté, égalité, fraternité, laïcité. Je ne lâcherai rien."

David Samzun, maire de Saint-Nazaire

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr